



# Élection 2021 au Conseil d'Administration de l'Institut Mines-Télécom

**Vous allez être amenés à élire vos représentants du personnel au Conseil d'Administration de l'Institut Mines-Télécom.**

Le Conseil d'Administration est la plus haute instance de décision de l'IMT. Il délibère notamment sur la stratégie d'ensemble des établissements qui composent l'IMT, le budget, la création de nouvelles écoles et l'affectation des ressources financières et humaines à chaque entité.

Dès les premières discussions qui ont mené à la création de l'Institut Mines-Télécom, les représentants **CFDT** des écoles des Mines, des écoles Télécom, de la direction générale et d'Armines ont travaillé ensemble pour défendre les intérêts des agents, qu'ils soient fonctionnaires, contractuels du cadre de gestion, contractuels décret 2000 ou salariés d'Armines. **Avec seulement 5 sièges pour les élus du personnel pour 8 écoles et la direction générale, il est indispensable de favoriser une organisation syndicale forte, présente sur l'ensemble des sites de l'institut et travaillant de manière collégiale, car toutes les entités ne pourront pas être physiquement représentées.**

L'action collective de la **CFDT** a fait ses preuves à de nombreuses occasions. Nos élus dans les écoles, au plus près des agents, partagent leurs interrogations et leurs expériences. Nous nous réunissons pour échanger nos connaissances, nos pratiques et nos expériences. Lorsque des problèmes ne parviennent pas à être résolus localement, nous nous en saisissons collectivement et les traitons au niveau de l'institut ou de notre tutelle ministérielle avec le soutien et l'appui juridique et logistique de la **CFDT** nationale.

À titre d'illustration, nous nous sommes battus lors de la dernière mandature pour le droit au télétravail, la revalorisation des primes des techniciens de laboratoire, la transparence dans la transposition des contractuels décret 2000, la reconnaissance de l'habilitation à diriger des recherches qui va de plus prochainement bénéficier d'une décharge de service importante pour sa préparation, l'intégration des salariés d'Armines au sein de l'IMT, la reconnaissance des activités d'enseignement, etc. Aujourd'hui encore, nous sommes confrontés à des défis majeurs tels que la transformation d'Armines, les changements de pratiques RH et de gestion de la paie, la revalorisation des métiers précaires de la recherche (doctorat, post-doctorat), l'évolution du paysage de la formation continue, l'égalité F/H, la gestion des violences sexistes et sexuelles et l'amélioration de la qualité de vie au travail.

## Des candidats engagés

Comme à son habitude, la **CFDT** a composé ses listes en regroupant des candidats de profils, d'origines et de statuts différents. Même si tous ne seront peut-être pas élus, ils continueront de travailler ensemble avec vos représentants dans les autres instances, locales et centrales. Tous vos candidats ont en commun d'être soucieux de la défense des intérêts des personnels, quel que soit leur statut.

Jérôme Cahors (Télécom Paris)	Marie Carpenter (IMT-BS)
Christelle Donchery (IMT-BS)	Dominique Dubois (IMT Lille-Douai)
Patrick Horain (Télécom SudParis)	Nafissatou Idrissa (IMT Mines Albi)
Nicolas Jullien (IMT Atlantique)	Clément Le Ludec (Télécom Paris)
Julie Lazès (IMT Lille-Douai)	Claire Longuet (IMT Mines Alès)
Solange Madec (IMT Mines Alès)	Samuel Tardieu (Télécom Paris)

**Au lendemain des élections, des enjeux importants attendent les élus, notamment dans le cadre du premier exercice budgétaire qui suivra la crise sanitaire. L'institut ne doit pas mener une politique d'austérité.**

Vos élus **CFDT** veilleront à ce que les personnels ne fassent pas les frais de réformes dont le seul objectif serait de faire des économies budgétaires.

Ils continueront notamment à œuvrer pour :

- l'amélioration du cadre de gestion pour tous les personnels, y compris ceux qui souhaiteraient y être transposés car bloqués dans un statut mis en voie d'extinction (TL et contractuels décret 2000) ;
- l'uniformisation des avantages sociaux et des bonnes pratiques (transposition, recrutement, appellations, formations, promotions, congés, télétravail, etc.) dans toutes les écoles et à la direction générale ;
- l'intégrité et l'union qui font la force de l'IMT face aux vellétés de certains directeurs qui seraient prêts à faire passer leur vision et leur ambition individuelle avant l'intérêt du personnel et celui du collectif ;
- la mise en place une réelle politique de mobilité volontaire et efficace entre toutes les entités pour véritablement tirer parti de l'appartenance à un grand groupe ;
- l'amélioration des conditions de vie et de travail des doctorants en appliquant l'augmentation des salaires des doctorants prévue par la LPR à l'ensemble des doctorants des écoles de l'IMT.

**Pour soutenir l'action de vos représentants  
et renforcer leur légitimité**

**VOTEZ ET FAITES VOTER**

**Cfdt:**